

E LAC

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2571

Rapport d'inspection - Installation électrique domestiq	ue BI/IB	I existant	i.e
Nº do rapport: 13 11(0×15).0.5			
N° de rapport Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique	1180	TNO+	CAUR
Concerne: A contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique Type d'habitation: maison appartement d'autres:	1.1.1.	1,000	
Type d'habitation: A maison d'appartement d'autres de la Verge. Demandeur: Cello Leeu, Lee de la Verge.	er do	Sex	7.6
Personne sur place :	12		
Advance do la visita: Le e la la Ala Ca. Maria.		2	The state of the s
Date de visite: 1.2. Date d'émission: 1.9/08/11 Références c	ient:	VC	
- ccc - tiple - leave their - DCIE art - 271 / 2/6 his et derodations - 2/1 kg	is 🗆 278		
Référentiel reglementaire : RGIE art. La 271 Activité : CHECK-LIST-INS-E-11			
	1/	parago di haq	TEN IN A
	ment:	A	7
Tension d'utilisation : Protection générale du branche Nombre de tableaux : n	ombre de circ	uits terminau	x: 7
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	god set he m	1000000	•
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Description	Maria Maria	ordre	dérog.
Language description	NEWS SO T	Y	Initial Control
Correspondances des schémas à l'installation	V		7,80
Etat du matériel électrique installé		X	una)
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des	11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Total Contract
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	×		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	12 20 21 21 21	X	MARKET AND
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	ed mir. Losuns =	X	N. Sec. 1
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		MCD (I
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		s Jam suerue	X
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X	Tel Syl Serie	0.500
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	XX	TOT THREAT	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	79	V	LE mole
Résistance de dispersion de la prise de terre : 12	idual de l'ager	t SOCOTEC	BELGIUM ast
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	iddel de l'agel		
Manguements / Notes :	The state of the s		
VOIR ANNEXE			
VOLA			
Conclusion:			
Conclusion: ☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochai	n contrôle pér	iodique est à	effectuer
A	visite complé	mentaire est	a
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 1	8 mois après	signature de	l'acte de
Les résultats du sontrêle pe permettent pas d'émettre de conclusion. Un exa	men complén	entaire est a	executer
par la même organisme en vue de completer le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :			
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,			
3//			





SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2572

INI ZUIZ			
Rapport d'inspection - Installation électrique domes	tique BT / T	BT existar	nte
N° de rapport :		_ · oxiotai	110
Concerne : A contrôle dans le cadre d'une vente a contrôle périodique	1-		
Type d'habitation : I maison appartement autres :	6.e.,		
Demandeur: Centrolle Co	Vecon	Lee 1+	D SER
Personne sur place :code EAN de l'installation :	1		
Adresse de la visite: Kan de la cade me	23-6	1000	2,00
Date de visite : 1.5.103/11. Date d'émission : 19/08/11 Références	client:	1/1	Te e
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☑ 276 bis et dérogations ☑ 27	1 bic D 279		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11	1 DIS 4 2/8		
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : Protection générale du branc	hement · 2 /	Δ	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branc Nombre de tableaux :	nombre de circ	ruits termina	w. U
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	Hombre de circ	uns terrimat	ix .
Description	En ordre	Pas en	1 22 211
the car so as at some about all our last of a current at	Lifordie	ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		ordie	derog.
Etat du matériel électrique installé	U		11311/1
Mesures de protection contre les contacts directs		~	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			11000
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	er er bright aut en kild		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	800,000	X	(C)
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		9	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	1	X	(94)
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X	CALSS SILES SHOWING	17
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	-	As to Tuby Torre	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	- 3	CO SERVICE CONTRACTOR	KIELET.
Résistance de dispersion de la prise de terre :	X	40 20 11 7	
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	aidu al da ll'accid	2000	000
Manquements / Notes :	viduel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbi
	Control of the contro		

VOIR ANNEXO			*******
Conclusion			
Conclusion:			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochair	n contrôle pério	dique est à e	ffectuer
dans le delai present par la regiernentation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une verseuler par le même organisme après mise de rescriptions du R.G.I.E. Une v	visite compléme	entaire est à	3
exécuter par le même organisme après mise en conformité par au terme de 18 vente.	B mois après sig	nature de l'a	cte de
			. 6
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exan par le même organisme en vue de compléter le dossier.	nen complemer	itaire est à ex	cécuter }
lom et vice de l'incresteur		1	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	du demandeur p	our réception :	cte de kécuter
			1/0
ALIEFAPO.			218
CUFFARO			Ĭ
SOCOTEC Domenico			Vo
200			



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 1376 25 /150819/04
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 ☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. ☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
 □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : R. D. chylin Stolloho. H. Abreuse de plan étachi que de Teno
* la lessi Vanse de la cor le n'est pos
* la lessi Vanse de la co ve n'est pos Meccanté. sur l'I.D'ff de 304A. * Vue l'absence de plan ellet. de l'installation,
doubs sant de certains in cita & Son des priss
de com ants non minies de broches de Terre, il &
* Recorde honnement de l'installation et d'an
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVÁ nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUÐEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEÐB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be
revou la mode de base de certains cables et